

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020 EN VISIOCONFERENCE

9H30- Ouverture de l'assemblée générale.

Compte tenu de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus et en application de l'article 48 du règlement intérieur, cette assemblée se tient en visioconférence.

La société SECTOR assure le déroulement des votes à distance pour l'assemblée générale élective.

Le Secrétaire Général Christian BERNARD assure le déroulement de cette assemblée générale.

Il présente les différents intervenants et personnalités invitées dont

Madame MESRAR, Vice-présidente de la Fédération Française de Gymnastique,

Monsieur ANDANSON, Président du Comité Haute-Garonne de Gymnastique,

Monsieur MOREREAU Commissaire aux comptes

Monsieur BOISSELEAU Président de la Commission électorale,

que nous remercions de leur présence.

Face à la crise sanitaire cette assemblée se tient sous un format inédit en visioconférence Zoom.

La Directrice Virginie HUSSON souhaite la bienvenue aux représentants des clubs affiliés d'Occitanie pour la quatrième et si particulière assemblée générale élective du Comité régional Occitanie de Gymnastique.

Elle présente aux clubs les modalités d'utilisation de la plateforme de visioconférence Zoom et le déroulement des votes avec le prestataire SECTOR.

Les votes sont ouverts de 9H30 à 11H.

La vérification des mandats, des procurations et du quorum est assurée par SECTOR.

Emargement : 44 clubs sur 92 sont présents avec un nombre de licenciés exprimés de 14 472 sur 21 029 inscrits

Le quorum est atteint, l'assemblée peut se tenir régulièrement.

Accueil par Hervé ANDANSON, Président du Comité Haute-Garonne de Gymnastique.

« Mesdames, Messieurs les représentants du mouvement sportifs,

Les représentants des clubs occitans,

Les représentants des comités départementaux,

Les responsables et délégués techniques,

Madame Malika MESRAR, Vice-présidente de la Fédération Française de Gymnastique,

Gymnastes,

Chers amis,

La Haute-Garonne se fait un honneur et une joie de vous accueillir en ce nouveau territoire virtuel pour cette assemblée générale.

La Haute-Garonne est un territoire d'entre deux mers.

Riche d'histoire, ce département a vu administrativement le jour le 20 Janvier 1790.

Terre peuplée dès l'époque Aurignacienne, elle traverse aisément l'époque du cuivre, du Moyen Age les guerres de religion et bien d'autres pour se tourner vers une époque orientée vers le futur, avec de nouveaux conquérants pour se construire autour de la technologie, de la gastronomie, et du bon plaisir à vivre.

Mais revenons à ce qui nous réunit ce jour, et nous anime tous. La Gymnastique.

La Haute-Garonne Gym ou FFGYM 31 s'exprime par une présence très dynamique de 19 clubs affiliés, représentés par quelques 6 249 licenciés sur tous les âges.

C'est aussi 3 Clubs Formateurs identifiés.

Plus de 15 gymnastes de Haut Niveau.

Un Club GAF actif dans le Top 12.

Mais de surcroît c'est aussi bon nombre de clubs labellisés fédéraux, bon nombre aussi de bénévoles actifs dans toutes les strates de la Fédération.

Enfin et surtout, c'est des gymnastes.

Des gymnastes en Pôle, d'autres inscrits dans le programme du PPF en horaires aménagés dans certains clubs.

Des gymnastes du secteur compétitif régulièrement médaillés, ou participant à des finales Inter Régionales, Nationales ou Internationales. Des Gymnastes inscrits dans les collectifs nationaux.

Cette vitrine ne saurait exister sans un travail collectif reconnu sur tous les âges de tous les secteurs.

La FFGYM 31, c'est aussi des festivités gymniques promotionnelles. Des galas, de l'animation de type challenges, ou se retrouvent à chaque édition près de 700 gyms.

C'est donc, vous le comprendrez, une force d'encadrement et de compétences actives et participatives. Une force de bénévoles et de professionnels animés par une passion commune. C'est un collectif qui œuvre pour le bien commun. Notre bien commun.

Je profite de cet instant pour remercier au nom de la Gymnastique, Frédéric VENOUIL qui, tout au long de ce dernier mandat et des précédents a permis une élévation et réalisation sur notre territoire Occitan et au delà. Je n'oublie pas son équipe et l'ensemble du personnel ayant gravité autour de lui.

C'est dans cet univers, et avec le plus grand respect et honneur que nous vous accueillons et nous vous souhaitons de bons travaux d'écoutes et d'échanges et réalisation.

Merci à vous toutes et tous,

Merci pour la GYM!

L'important ce n'est pas la difficulté qui nous fait face mais le plaisir de l'avoir réalisée ; (Herve ANDANSON). »

Christian BERNARD remercie Monsieur ANDANSON. La parole est donnée au Président régional.

Ouverture de l'assemblée générale et discours de Frédéric VENOUIL, Président du Comité Occitanie de Gymnastique.

« Chers amis,

Bienvenue à vous tous, ici présents pour cette deuxième assemblée générale élective du comité Occitanie de Gymnastique.

Je souhaite à mon tour la bienvenue à la représentante de la Fédération, Madame Malika MESRAR, Vice-présidente en charge de la formation et de l'emploi, merci Malika, ainsi qu'aux nouveaux élus fédéraux originaires d'Occitanie: Hervé ANDANSON à son Comité directeur et Pauline ANGE comme Représentante Technique Fédérale Teamgym: c'est une fierté pour notre région.

Avant toute chose, je voudrais que nous ayons une pensée pour Jean-Pierre CORDIER, l'ami de beaucoup d'entre nous, parti cette année et qui manquera à notre comité. Par contre, je ne vais pas citer les excusés. Ils sont peu nombreux car imaginez, magie de la technologie, que nous sommes 140 présents à cette assemblée qui va se dérouler, hélas, dans un formalisme très particulier: la visioconférence, ce qui, malheureusement, ne va ni faciliter nos échanges, ni favoriser la convivialité.

En effet la Covid nous impose toujours et encore des adaptations. Son effraction dans nos vies personnelles, dans celle de nos clubs, nous perturbe grandement et cette assemblée s'inscrit malheureusement dans ce contexte d'inquiétude, de difficultés, voire de crainte, même si des signaux positifs commencent à remonter concernant la pratique et le bon déroulement de nos futures compétitions. Nous y reviendrons.

Cette appréhension est liée aux incertitudes sanitaires et donc sportives qui sont actuellement notre seule boussole. Et quand notre horizon est aussi peu sûr, c'est sur la solidarité, l'innovation, la proximité et surtout l'unité que l'on doit essayer de construire.

Indispensables en temps normal, ces pratiques relèvent de la survie en temps de crise... Je rappelle comme je l'ai fait presque toujours dans mes 12 précédents discours d'assemblée que l'unité se traduit d'abord par une discipline : celle de licencier tous nos adhérents à notre Fédération. Ne pas le faire l'affaiblit et pénalise notre comité, les autres clubs, les copains...

Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin...

Ces valeurs dont je parle, ce ciment qu'elles représentent, ce sont justement l'essence même du projet de la prochaine olympiade. L'équipe qui sera élue toute à l'heure, son Président ou sa Présidente, souhaitait le présenter et en débattre avec vous cette après-midi pour l'enrichir si nous avions eu une assemblée générale en présentiel. Encore une fois hélas, cela n'est pas possible. Mais ce n'est que partie remise. Dés que cela sera faisable, en janvier ou février, nous nous retrouverons physiquement pour en parler, pour le mettre en place, pour le lancer...

Mais nous avons quand même aujourd'hui des décisions importantes à prendre : tout d'abord donner quitus à l'équipe des élus, des techniciens et des salariés qui ont mené avec succès, malgré la tempête, le comité durant cette dernière année assez difficile. Qu'ils en soient tous félicités.

Un autre point capital est de se projeter dans le futur et de prendre des décisions indispensables. La principale qui vous est proposée est d'accepter la rémunération sur un temps partiel du poste de Président du comité. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Pour ma part, je vous dis au revoir. Nous aurons plus tard, à une autre date, le temps des congratulations, en présentiel, nous le ferons, promis.

Je profite cependant du privilège que j'ai pour la dernière fois d'accueillir l'assemblée pour remercier en particulier et chaleureusement au moins deux personnes avec qui j'ai fait un bout de route au sein du comité : Christian BERNARD et Yves BOQUEL parce qu'eux aussi tirent leur révérence cette année. Ils ont été de fidèles serviteurs de la Gymnastique Occitane. Ils font partie, comme vous tous, des belles personnes que j'ai croisées dans ce microcosme : je les en remercie, je vous en remercie. Merci pour votre écoute. »

Christian BERNARD remercie le Président Frédéric VENOUIL et reprend la parole.

Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 30 novembre 2020 à Sète.

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du compte rendu de l'assemblée générale du comité Occitanie de Gymnastique du 30 novembre 2020 à Sète, l'adopte.

<u>Résultat du Vote sur le Tchat Zoom :</u> Contre : 0 / Abstention : 0. <u>Adopté à l'unanimité.</u>

La parole est donnée au Trésorier, Monsieur Bruno BALITRAND, qui nous présente les comptes arrêtés au 31 août 2020.

Rapport de gestion : Bruno BALITRAND, Trésorier du comité Occitanie de Gymnastique.

Le bilan actif, passif et le compte de résultats sont présentés. cf. annexe Bilan financier.

« Mesdames, Messieurs, bonjour, Le compte de résultat de l'année écoulée fait ressortir un excédent de 49 415.00 euros Celui-ci se décompose de la façon suivante :

Total des produits d'exploitation 1 169 148.00 euros

Ventes diverses pour 595.00 euros
Biens et services (location copieur, formations, stages de gymnastes) 57 938.00 euros
Subventions 105 998.00 euros
Reprises amortissements et remboursements divers 43 920.00 euros
Cotisations licences 923 936.00 euros
Autres produits partenariats 35 652.00 euros
Autres produits financiers 1 109.00 euros

Total des charges d'exploitation 1 119 734.00 euros

Achats 1 503.00 euros
Variation stocks 1 715.00 euros
Autres achats et charges 208 158.00 euros
Impôts et taxes 3 922.00 euros
Salaires et charges sociales 230 852.00 euros
Amortissements et provisions 15 994.00 euros
Subventions versées 68 150.00 euros
Autres charges 586 110.00 euros
Charges exceptionnelles 3 200.00 euros
Impôts 130.00 euros

Soit un résultat de 49 415.00 euros

Cette année a été exceptionnelle. La COVID 19 ayant énormément perturbé l'activité du comité. Cet excédent s'explique par une économie des charges de fonctionnement notamment frais de déplacements et de réceptions liés aux compétitions. De plus, la prise en charge du chômage à temps partiel par l'état a permis de baisser la masse salariale.

Deux provisions exceptionnelles ont été constituées : une régularisation sur ancienneté d'un salaire, et, une pour une différence entre les encaissements et les reversements de licences à la Fédération. Soit au total environ 6 000 euros. Ce résultat sera affecté en report à nouveau voté à la majorité des membres présents. »

Bruno BALITRAND remercie l'assemblée pour son attention et donne la parole à Monsieur MOREREAU pour la présentation du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes : Monsieur Robert MOREREAU.

« Rapport sur les comptes annuels et explications sur la démarche de vérification des comptes : Exercice clos le 31 août 2020.

1 - OPINION

« Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Normes d'exercice professionnel applicables en France.

- Indépendance

Pas de services interdits.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

- Principes comptables :

Les dispositions du règlement 99-01 du 16.02.1999 ont été respectées.

Les subventions octroyées ont été correctement rattachées à l'exercice.

- Estimations importantes :

Les subventions constatées d'avance correspondent à la part des subventions octroyées au cours de l'exercice pour des dépenses qui seront engagées lors de l'exercice à venir.

Les factures à recevoir en provenance de tiers sont bien appréhendées.

Présentation d'ensemble :

L'évaluation des contributions volontaires en nature est servie tant au niveau des produits que des charges.

<u>4 - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES</u> Sincérité et concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

5 - INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels
 - . Règles et principes comptables français
 - . Contrôle interne
 - . Continuité d'exploitation
- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels
 - . Fraudes ou d'erreurs : pas d'anomalie détectée.
 - . Jugement professionnel:
 - Identifie et évalue les risques
 - Prend connaissance du contrôle interne
 - Apprécie :
 - . Le caractère approprié des méthodes comptables retenues
 - . Les méthodes comptables
 - . La continuité d'exploitation mise en œuvre par la gouvernance
 - . La présentation d'ensemble

6 - RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

- Convention ancienne qui s'est poursuivie sur l'exercice : aucune.
- Convention nouvelle : Pas de convention.

Je suis à votre disposition jusqu'au vote pour répondre aux questions. Je vous remercie. »

Merci Monsieur MOREREAU, nous enchaînons avec la présentation du budget.

Présentation du budget 2020-2021 : parole à Bruno BALITRAND, Trésorier du Comité Occitanie de Gymnastique.

Le Budget présenté a été travaillé par la Commission régionale des Finances. Le tableau est projeté - cf. annexe Budget.

« Celui-ci a été réalisé avant le confinement. Afin d'être au plus juste, les prévisions de recettes ont été calculées sur la base moyenne des deux derniers bilans. Cette moyenne permet de baisser les recettes d'environ 500 licences.

Concernant les subventions, ces dernières ont été volontairement baissées et ramenées à 98 000 euros. Le total des produits s'élève donc à 1 19 893.00 euros.

Concernant les charges de fonctionnement, ces dernières s'élèvent à 281 220.00 euros. Ceci représente un exercice normal d'activité.

La masse salariale a été augmentée d'une rémunération pour le poste de président. Soit masse salariale normale 185 500 euros à laquelle vient se rajouter le poste de président pour 12 000 euros. Les charges sociales s'élèvent à 49 010.00 euros.

Ce montant risque d'être inférieur, tant les charges patronales sur salaires ont baissé en 2020 (réduction Fillon, Réduction Pôle Emploi...).

Les aides à accorder, quant à elles s'élèvent à 89 203.50 euros. Les autres charges et produits représentent un montant de 3 790.00 euros.

Ce budget a été très difficile à réaliser, tant, nous sommes dans une période incertaine.

Ce dernier reflète une activité normale dans l'esprit du projet 2020-2024.

Projet ambitieux mais très réaliste. Dans la continuité des précédents.

La rémunération du poste de Président devient indispensable tant l'activité du Comité est importante. De plus, notre région Occitanie est très grande partant du Var aux Pyrénées. Les frais de fonctionnements deviennent de plus en plus importants.

Le passé a été réalisé par Monsieur Frédéric VENOUIL qui a donné beaucoup de temps au Comité. Un grand merci et un grand BRAVO! Tu vas nous manquer! »

Frédéric VENOUIL reprend la parole :

« Dans le budget prévisionnel, apparaît une nouvelle ligne, celle de la rémunération du poste de Président. Cette nouvelle ligne trouve sa justification dans le fait que le poste de Président de la grande région Occitanie est un poste lourd, envahissant, chronophage, si l'on veut l'exercer pleinement. Il occupe souvent l'esprit en semaine, les week-ends aussi. Il faut du temps pour y donner un contenu, l'incarner.

Le président doit, et c'est sa principale fonction, coordonner et animer les 3 dimensions de notre association : le politique à travers son comité directeur, son bureau et ses commissions statutaires ou liées au projet, la technique, à travers l'équipe technique et les comités techniques, l'opérationnel, à travers son siège, ses salariés et les missions régaliennes qui lui incombent.

Il s'agit donc là, de rémunérer une fonction qui est centrale, qui nécessite une connaissance de tout ce qui se passe, se décide et qui doit ainsi rendre les choses possibles. Même si la concertation est la méthode à suivre, il s'agit, en plus, d'une responsabilité qui ne se délègue pas, qui ne se partage pas.

Par ailleurs, le projet à venir est ambitieux. Il veut s'inscrire davantage dans la proximité les clubs, dans un accompagnement personnalisé, afin de structurer, promouvoir et développer notre gymnastique dans chaque territoire.

Cette volonté prend tout son sens quand on voit les difficultés actuelles, la nécessaire remobilisation de nos gymnastes, l'aide aux clubs en difficulté, liées notamment à cette crise sanitaire : il va falloir aussi la gérer, s'en relever. Il faut du temps pour cela, mais aussi une volonté. Seule une équipe unie autour d'un président disponible, expérimenté et compétent peuvent y arriver. La disponibilité et donc la rémunération du futur président deviennent une réelle nécessité.

Concernant celle-ci, elle est légale et déjà adoptée par notre comité directeur qui vous la présente aujourd'hui dans le cadre du budget 2021. Elle est prévue par nos statuts et conforme aux attendus fédéraux et fiscaux. Nous avons fait le choix de l'inscrire dans le régime prévu par le code général des impôts. D'un montant de 1000€ brut par mois, elle correspond à la mission d'un président, à sa fiche de poste qui est d'animer et donner du sens à un projet, de coordonner une équipe, de fluidifier les décisions, pour une mise en œuvre efficace du projet régional.

Ce choix n'est pas forcement définitif, il peut être révoqué à chaque assemblée, mais il faut se donner le temps de le tester et d'évaluer sa plus-value sur un mandat, si vous le voulez bien. »

Pour répondre aux questions posées sur la rémunération du poste de Président :

Le pourcentage des charges représente environ 8 %

Le montant de la rémunération est de 1000 euros brut.

La présentation ne portant plus à question, nous passons au rapport du Comité de vigilance.

Présentation du Comité de vigilance : Christian BERNARD

Vous le savez, les élus du Comité Occitanie de Gymnastique ont souhaité mettre en place depuis maintenant deux ans, le Comité de vigilance, comme organe externe composé de bénévoles ayant une expérience et des compétences pour veiller à la bonne gouvernance du Comité.

Les missions de ses membres sont d'étudier la gouvernance du Comité, de pointer les dysfonctionnements éventuels et de demander remédiation si nécessaire.

Il se compose de Madame Nicole DIGOUT (ancienne Directrice de la Zone Sud-Ouest), Monsieur Xavier PARENT (ancien Président du Comité Midi-Pyrénées et Vice-président de la Fédération), Monsieur Jean-Louis BOSI (Juriste de Colomiers) et Monsieur Jean-Claude MELAC (ancien Président du Coquelicot Toulouse Gym et ex membre du Comité Directeur du Comité Midi-Pyrénées de gymnastique).

Le Comité de vigilance se réunit annuellement ; nous vous faisons lecture de leur rapport du 14 novembre dernier en visioconférence :

« Préalables :

Monsieur Jean-Louis BOSI a quitté ses fonctions au Comité de vigilance pour raisons personnelles. Nous le remercions pour sa participation et nous lui souhaitons bonne continuation. Au vu des événements exceptionnels de l'année 2020 nous n'avons pas pu nous réunir. Tous les échanges et le travail se sont faits par téléphone et mails.

Mission N°1 : Veiller au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion.

Nous avons pu examiner les comptes rendus de 5 réunions de bureau et d'un séminaire. Les participants présents à ces réunions, les ordres du jour, les échanges retranscrits témoignent d'une gouvernance en accord avec les valeurs associatives et les statuts du comité. Ils n'amènent aucune remarque.

A la date de rédaction de ce compte rendu nous ne sommes pas en possession des documents de l'assemblée générale du 28 Novembre 2020 ni du dernier comité directeur de préparation de cette assemblée. La situation exceptionnelle justifie cela.

Concernant les remarques émises dans le rapport 2019 nous constatons :

- Pas d'avancées à notre connaissance sur l'amélioration du document unique.
- La mise en place des entretiens annuels des salariés a été définie lors du bureau du 16 Janvier 2020.

Concernant la gestion de l'épidémie liée au Coronavirus, le comité a transmis tous les documents à sa disposition aux structures qui dépendent de lui. Il a élaboré tous les protocoles nécessaires à la gestion de ses locaux et de son personnel.

Mission N°2 : Contrôler la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions.

Ce travail ne pouvant être effectué qu'en présentiel, aucune mission n'a été menée sur ce point. Nous prendrons contact avec le nouveau président pour définir un thème à étudier et à améliorer en 2021.

Mission N°3 : Demander à la direction générale la communication de tout document utile.

Les documents demandés nous ont été transmis rapidement et nous remercions Marie DALEZAN pour son efficacité. Cependant nous demandons à être rajouté à la liste de diffusion des tous les comptes rendus émis par le siège afin d'automatiser ces envois. Nous aurons ainsi une meilleure continuité dans l'observation de la vie du comité.

Mission N° 4 : Recueillir les témoignages spontanés.

Aucun témoignage spontané ne nous est parvenu. Il faut cependant continuer à communiquer auprès des salariés et des licenciés pour faire connaître cette possibilité. Nous recommandons au comité directeur de prendre des initiatives dans ce sens.

Pour conclure, nous demanderons suite à la prochaine élection la nomination d'un nouveau membre en remplacement de Monsieur BOSI.

Rapport validé par les participants. »

L'Assemblée félicite la démarche. Le collège électorale doit voter les résolutions N°8 et 9 pour valider l'intégration du Comité de vigilance dans le Règlement Intérieur régional (ajout Article 11 bis soumis en amont), spécifiant la licence obligatoire de ses membres.

Nous passons aux résultats des votes aux élections et des résolutions.

Résultats des votes aux élections du Comité Directeur, Comités Techniques et des Résolutions

Les votes ont été enregistrés par le prestataire SECTOR.

Monsieur BOISSELEAU, Président de la Commission électorale régionale annonce les résultats :

Déroulement du vote de 9H30 à 11H.

Nombre de clubs inscrits : 92, représentant 21 029 voix. Nombre de votants : 42, représentant 14 104 voix.

- → Le quorum est atteint.
- → 23 candidats sont élus au Comité Directeur à la majorité absolue, au premier tour. Dont 10 hommes et 13 femmes.
- → 17 candidats sont élus aux Comités Techniques à la majorité absolue, au premier tour.

Liste des membres élus au Comité Directeur

| Nom Prénom | Voix | |
|-----------------------|--------|--------------------------------------|
| ANDREU Christine | 13 272 | * RTR Gymnastique Acrobatique |
| BAILLADE Colette | 12 326 | |
| BARON Antoine | 13 346 | |
| BALITRAND Bruno | 12 611 | |
| BERNUSSOU Marin | 12 097 | |
| CANAL Dominique | 11 962 | |
| DA LUZ Damien | 12 463 | |
| DEBAISIEUX Sandrine | 12 167 | RTR Gymnastique Aérobic |
| JOBELOT Dominique | 13 012 | |
| LEROUX Sébastien | 12 221 | |
| LEROY Muriel | 11 674 | |
| MARPINARD Lucie | 12 000 | RTR Trampoline & Tumbling |
| MOLLET Noelline | 12 364 | RTR Team Gym |
| MUNARRIZ Nicolas | 11 962 | |
| NAYRAC Marie | 12 540 | RTR Gymnastique Artistique Féminine |
| PAYARD Simon | 13 052 | RTR Gymnastique Artistique Masculine |
| PITRE Jean Michel | 9 773 | |
| PRAT Yvette | 11 306 | |
| ROUGES Adeline | 12 270 | |
| SIMONNOT Delphine | 12 490 | RTR Gymnastique Rythmique |
| STEVENDART Christophe | 12 930 | Délégué Technique Général |
| VENOUIL Frédéric | 12 780 | Médecin régional |
| VILLALONGUE Michelle | 11 887 | |

^{*} RTR = Représentant Technique Régional

Liste des membres élus aux Comités Techniques

| Nom Prénom | Voix | Comité Technique |
|-------------------|--------|----------------------------------|
| LULKA Jean | 12 990 | Gymnastique Artistique Masculine |
| MARIOTTI Antoine | 13 451 | Gymnastique Artistique Masculine |
| SCHAEFFER Vincent | 13 277 | Gymnastique Artistique Masculine |
| SEGUY Cédric | 13 136 | Gymnastique Artistique Masculine |
| BRIANC Nicolas | 12 755 | Gymnastique Artistique Féminine |
| CEZAC Vanessa | 12 830 | Gymnastique Artistique Féminine |
| DUCASSE Leslie | 12 988 | Gymnastique Artistique Féminine |
| EL AMRI Mélanie | 12 047 | Gymnastique Artistique Féminine |
| FIZIR Mehdi | 13 136 | Gymnastique Artistique Féminine |
| ALAUZET Aurélia | 12 230 | Gymnastique Rythmique |

| BELLIOT Sophie | 12 616 | Gymnastique Rythmique |
|--------------------|--------|-------------------------|
| DURET Christelle | 12 541 | Gymnastique Rythmique |
| THOMAS Lorence | 12 661 | Gymnastique Rythmique |
| BARREY Mathilde | 13 298 | Trampoline |
| GAUTHIER Flora | 12 868 | Gymnastique Acrobatique |
| MASSAT Nathalie | 13 298 | Team Gym |
| BOISSELEAU Colette | 13 808 | Gym Pour Tous |

Résultats des votes des Résolutions

Résolution N°1 : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 31 août 2020, du rapport de gestion du Comité Directeur et du rapport du Commissaire aux Comptes, les approuve dans toutes leurs dispositions, et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°2 : L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.612 – 5 du code du commerce, prend acte qu'il n'en existe pas.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 146

Votée à la majorité.

Résolution N°3 : L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 49 415 euros de l'exercice clos au 31 août 2020 du Comité Occitanie de Gymnastique, en report à nouveau.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 306

Votée à la majorité.

Résolution N°4 : Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée générale décide d'adopter le budget de l'exercice 2020-2021 du Comité Occitanie de Gymnastique tel que présenté.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 386

Votée à la majorité.

Résolution N°5 : Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la cotisation régionale pour chaque club, pour la saison 2021-2022 à 100 euros.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 230

Votée à la majorité.

Résolution N°6 : Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la part régionale de la licence à 16 euros pour 2021-2022.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 747

Votée à la majorité.

Résolution N°7 : Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2021-2022 de maintenir les tarifs des droits d'engagement, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 13 €

Duo - Synchro - Trio 23 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 25 €

Access gym Individuel 5 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 235

Votée à la majorité.

Résolution N°8 : L'Assemblée Générale décide de créer le Comité de vigilance régional.

Résultat du Vote : Contre : 134, Abstention : 80

Votée à la majorité.

Résolution N°9 : Afin de rendre pérenne son existence, l'Assemblée Générale décide d'intégrer le Comité de vigilance au Règlement Intérieur et de créer un article 11 bis précisant sa composition, ses missions et son fonctionnement, comme suit :

- « ARTICLE 11 bis Comité de vigilance du comité régional II est institué au sein du comité régional un comité de vigilance.
- a) Composition et désignation II est composé de 5 membres au maximum, tous nommés par le comité directeur régional. Il ne doit comprendre aucun dirigeant élu du comité directeur régional en cours. La licence FFGym est obligatoire pour les membres.

Le mandat des membres est d'une durée de quatre ans, correspondant au mandat du Comité Directeur. Il est renouvelable une fois. Les membres doivent avoir 18 ans révolus. Ils peuvent être des membres sortants du comité directeur ou des personnes qualifiées extérieures pouvant apporter leurs compétences dans différents domaines : éthique, juridique, financier, pédagogique ... Tout membre est libre de quitter le comité de vigilance sur simple information au comité directeur. En cas de défaillance grave ou manquement avérés, le comité de vigilance ou un de ses membres peut être révoqué par le comité directeur.

- b) Missions VEILLER au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion. CONTRÔLER la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions. DEMANDER à la direction générale la communication de tout document utile. RECUEILLIR les témoignages spontanés. Il élabore un rapport annuel qui sera communiqué au comité directeur avant une présentation à l'assemblée générale. Ce document sera alors consultable selon des modalités définies par le comité directeur. Le comité de vigilance est force de proposition. Il est soumis à la confidentialité vis à vis des tiers. Il n'intervient pas sur la gestion des ressources bumaines.
- c) Fonctionnement II se réunit autant de fois que besoin et au moins 2 fois par an. Si cela s'avère nécessaire en cas d'alerte exceptionnelle, il peut solliciter la réunion d'un comité directeur. Le Président du comité régional est l'interlocuteur privilégié du comité de vigilance. Celui-ci se doit de l'informer systématiquement de ses démarches.
- d) Moyens Les moyens humains et matériels du siège régional sont mis à la disposition du comité de vigilance. »

Résultat du Vote : Contre : 134, Abstention : 80

Votée à la majorité.

Résolution N°10 : L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Telles sont les constatations dont nous avions à vous rendre compte.

Christian BERNARD remercie chaleureusement les membres bénévoles de la Commission régionale électorale et reprend la parole.

Les nouveaux membres élus du Comité Directeur se réunissent maintenant en visioconférence pour proposer le ou la président(e) régional(e).

Pendant ce temps nous donnons la parole à Anne-Marie BASSET pour le rapport Technique de l'olympiade.

Bilan technique 2017-2020 : Anne-Marie BASSSET, CTS, Coordonnatrice de l'Equipe Technique Régionale.

Anne-Marie BASSET présente le rapport technique (Cf. document annexé).

Elle remercie l'assistance pour son écoute.

Christian BERNARD la remercie et reprend la parole.

Questions diverses enregistrées au 20 novembre 2020

Aucune question n'a été enregistrée au 20 novembre 2020.

Election au poste de Président(e)

A l'issue de leur réunion les membres du Comité Directeur régional proposent Monsieur Antoine BARON à la présidence du Comité Occitanie de Gymnastique.

Les votes sont ouverts au collège électoral sur la plateforme SECTOR.

Résultats des votes par SECTOR et Monsieur Jean-Noël BOISSELEAU :

Nombre de votants : 36, représentant 12 667 voix.

Monsieur Antoine BARON est élu au poste de Président avec 12 361 voix.

Félicitations.

Résultats des votes des membres du Bureau

Les membres du Comité Directeur ont procédé aux votes des membres du Bureau régional.

Résultats des votes par SECTOR et Monsieur Jean-Noël BOISSELEAU :

Nombre de votants : 23/23.

Sont élus au Bureau régional :

Monsieur Bruno BALITRAND est élu au poste de Trésorier avec 23 voix Madame Michelle VILLALONGUE est élue au poste de Secrétaire générale avec 23 voix

Monsieur Marin BERNUSSOU est élu Vice-président avec 21 voix Monsieur Damien DA LUZ est élu Vice-président avec 19 voix Madame Muriel LEROY est élue Vice-présidente avec 17 voix Monsieur Nicolas MUNARRIZ est élu Vice-président avec 19 voix Madame Adeline ROUGES est élue Vice-présidente avec 18 voix

N'ont pas été élues à la Vice-présidence :

Madame Dominique JOBELOT avec 7 voix
Madame Yvette PRAT avec 6 voix

Intervention des personnalités invitées

Madame Malika MESRAR, Vice-présidente de la Fédération :

« Monsieur le Président Régional, Cher Frédéric

Mesdames, Messieurs les Présidents départementaux,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité directeur,

Madame, Messieurs les Présidents des clubs,

Mesdames Messieurs les représentants techniques et administratifs des Clubs,

Madame, Messieurs, les conseillers techniques,

Chers tous,

Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui au sein de cette assemblée. C'est toujours un plaisir de venir au contact des structures déconcentrées et des clubs, même si cette année cela se déroule dans un contexte particulier et exceptionnel.

Je vous félicite pour la bonne tenue de cette assemblée générale à distance, ce n'est pas un exercice aisé. Vous êtes malgré tout nombreux à vous être connectés, vous avez su vous mobiliser, portés par votre engagement et votre volonté de poursuivre vos activités. Merci pour le comité...pour la Gymnastique.

La situation sanitaire nous fragilise et nous oblige sans cesse à nous adapter, vous avez su le faire ! Bien entendu, nous aurions tous préféré être tous ensemble pour partager ce temps fort du Comité Régional, cependant j'ai entendu des mots du Président, Frédéric : l'unité et la solidarité.

Partageons ensemble ces 2 valeurs fortes qui nous porteront vers l'avenir.

En effet, malgré cette situation exceptionnelle, nous devons poursuivre nos actions, adapter nos perspectives et nos projets.

C'est ainsi que les élections fédérales se sont déroulées samedi dernier, tout comme les Comités régionaux en visioconférence. La nouvelle équipe élue est en place et s'est rapidement mise en action pour s'engager rapidement sur les axes du projet tout en tenant compte des difficultés actuelles rencontrées par nos structures déconcentrée et nos Clubs

Les commissions statutaires et réglementaires sont désormais constituées, il nous reste à constituer les commissions fonctionnelles.

Comme je vous le disais la FFGym reste attentive aux difficultés de ses structures, l'urgence reste donc la mobilisation et la reprise des activités des clubs.

Nous sommes tous en attentes des interventions du Gouvernement.

Plusieurs annonces ont été faites, et l'horizon semble s'éclaircir. Nous souhaitons tous cette reprise même partielle le plus tôt possible en toute sécurité.

Dans l'intervalle, dans l'attente, nous encourageons toutes les actions possibles (à réaliser en respectant les protocoles et règles sanitaire : la formation, les compétitions, les diverses animations...).

Le plan Solidarité Gymnastique est en cours, il doit faciliter la prise de licences et accompagner financièrement les clubs sur des inscriptions en formation.

Notons qu'à ce jour la Fédération compte une baisse de 25% licenciés.

Les structures sportives sont également accompagnées par l'Etat et le CNOSF qui ont uni leurs forces pour une meilleure reprise.

Ainsi le CNOSF et l'Etat devraient lancer un plan de communication et un dispositif « Pass Sport» pour faciliter l'inscription en club (un plan de 100 millions d'euros).

L'ANS, l'Agence National du Sport, consacrera 15 Millions aux clubs non-employeurs.

D'autres clubs ont pu bénéficier de soutien d'Etat via l'activité partielle et les exonérations de charges.

J'en profite pour vous rappeler que la Fédération a organisé un webinaire ouvert à tous les clubs ; l'objectif de ce webinaire était de présenter aux clubs l'ensemble des aides apportées aux associations sportives. Vous pourrez retrouver la présentation sur le site de la FFGYM.

Le club aura aussi à faire sa propre promotion dès la réouverture, accompagné par les structures déconcentrées.

Je le disais, nous devons rester mobilisés, et tourner vers l'avenir, ne pas baisser les bras.

Ainsi je vous rappelle les axes majeurs du projet SynerGym2024 :

- Communication et promotion : se prendre en charge, nous prendre en charge,
- Promouvoir, nos disciplines, nos activités, « promouvoir » la FFGym comme LA référence, afficher cette appartenance.
- Développer nos disciplines (GAC/TU/TG/) nos activités comme la Gym Santé, intégrer le Parkour ...et développer nos territoires en optimisant le COT et le PSF (mettre les 2 dispositifs en cohérence).
- Jeux Olympiques 2024 à Paris mais surtout les JO de la France ; les JO 2024 c'est l'affaire de tous : former des gyms pour les JO 24, 28 ...32, promouvoir la Gymnastique.
- Un axe important, la Formation : la montée en compétence des entraîneurs, des dirigeants et des élus est primordiale pour développement et doit être en cohérence avec les évolutions sociétales et environnementales,
- Et enfin le 5ème axe est dédié à nos engagements sociétaux : approfondir notre engagement fédéral fort contre le harcèlement, sur l'éthique et le respect des personnes.
- Il s'agira également de renforcer notre engagement en intégrant le Développement Durable dans toutes les réflexions de la FFGym et ses structures déconcentrées.

Le projet SynerGym2024 est un esprit que l'on doit cultiver ensemble : l'esprit SynerGym! Partager et faire ensemble : fédération, structures déconcentrées, clubs, gymnastes...avec respect et collaboration,

C'est une ambition collective.

Pour conclure, cette journée verra naître une nouvelle équipe pour le Comité Régional avec un nouveau Président Antoine BARON. A cette occasion, je souhaitais honorer et féliciter Frédéric VENOUIL et son équipe pour tout le travail accompli au cours de ce cycle où beaucoup était à construire, notamment dans le cadre de la réforme territoriale. Grâce à cette nouvelle gouvernance, cette équipe laisse une gestion saine, une organisation clarifiée et des projets à mettre œuvre. Félicitations à vous Président, cher Frédéric et bonne route à la nouvelle équipe.

Plus que jamais Ensemble, créons le mouvement, on compte sur vous ! Merci de votre attention. »

Nos chaleureux remerciements à nos invités, le Président reprend la parole pour clôturer l'assemblée.

Clôture des travaux - Allocution du Nouveau Président régional Antoine BARON

« Bonjour à tous,

C'est avec honneur que j'accepte votre confiance au travers de ce résultat.

Je tiens à remercier l'équipe sortante pour son engagement, son investissement et l'ensemble du travail accompli.

Je ne vais pas me présenter car je l'ai déjà fait dans ma lettre de candidature mais remercier particulièrement 2 personnes, Frédéric VENOUIL et Hervé ANDANSON,

Frédéric, qui après 3 mandats de présidence de la région Midi-Pyrénées, a repris et mené avec courage cette équipe Occitane.

Merci d'avoir permis cette continuité pour ce nouveau mandat. Tu peux t'en féliciter par le constat de l'engagement d'anciens membres au sein de cette nouvelle équipe.

Je te remercie de m'avoir beaucoup apporté sur ces deux dernières saisons en me donnant l'opportunité d'être un Auditeur Régional.

Je ferai donc tout mon possible pour être à la hauteur de cette grande responsabilité au regard du crédit que tu me portes.

Hervé, merci de ton soutien, de ton exemplarité, de tes compétences et surtout de ta confiance qui, depuis presque 15 ans m'ont permis de grandir et de croire en moi.

Là aussi j'espère à mon tour, transmettre, et en toute humilité, permettre grâce à notre complicité, de faire avancer la Gymnastique et surtout nos gymnastes.

Merci à vous tous, Présidents des clubs de l'Occitanie et des Comités départementaux,

Nous sommes aujourd'hui face à un enjeu majeur, celui de permettre à tous nos adhérents de réaliser la pratique gymnique qu'ils souhaitent.

Le sport permet d'acquérir un meilleur capital santé, indéniable en ces temps de crise sanitaire.

Il est aussi un vecteur pour l'Education, le lien Social, le bien-être, l'Environnement et l'Economie, là, où la Gymnastique a toute sa place partout et en tout temps.

C'est pour cela que nous souhaitons mettre un projet régional ambitieux et à la hauteur de ces enjeux. Il est évident qu'il sera en résonance avec le projet fédéral Synergym 2024 afin de permettre une cohésion et d'être au plus proche de vous, Vous Clubs et Gymnastes.

Ce projet Gym'Occ 2.24 s'articulera autour de 5 orientations :

La première

• Promotion Evénementiel

En lien avec nos compétitions, la Gym connectée et nos gymnastes de haut niveau et en devenir S'appuyant sur 3 Défis :

Dynamiser / Innover / Performer

La suivante

• Développement Activités

Avec 3 Défis intemporel:

Former / Développer / Fidéliser

Puis 2 orientations de proximité qui vous concernent directement

• Rayonnement Territorial

Avec comme défis de

Collaborer, Structurer et Valoriser et :

• Structuration Qualité

Afin de Responsabiliser, Faciliter et accompagner les clubs

La 5ème Orientation a pour objectif de mettre de la légitimité et du lien dans les actions en termes d'

Engagement transversal

Où la qualité, l'innovation, les valeurs et le développement durable prendrons sens.

J'ai cette envie d'incarner ce projet et de le piloter, vous m'en avez donné la légitimité aujourd'hui, merci à vous tous.

La Gymnastique c'est ma passion. Je la mettrai au service des pratiquants, avec pour récompense celle de voir émerger de futurs passionnés.

J'espère en retour compter sur VOUS, moteurs et acteurs du terrain.

N'oublions pas que pour avoir les moyens d'agir, un devoir doit nous animer, tout comme l'a très bien introduit Frédéric VENOUIL, c'est celui de la Licence.

La présence de Malika MESRAR, Vice-présidente de la Fédération, est un honneur et un beau témoignage pour moi car j'ai eu la chance de l'avoir comme Présidente de Club dans mon parcours d'entraîneur professionnel. Je te remercie d'être parmi nous.

Enfin je terminerai en félicitant les membres élus de cette nouvelle équipe Occitane, merci d'avance pour votre engagement.

Bienvenue aux nouveaux membres, j'ai hâte de me mettre à la tâche avec vous tous, et sans oublier l'appui de nos professionnels, salariés au comité.

Nous, nous donnons donc rendez-vous, je l'espère très prochainement, pour mettre concrètement en œuvre notre projet.

Merci pour votre écoute et je vous souhaite un excellent week-end. » Antoine BARON

Clôture des travaux

Frédéric VENOUIL remercie l'ensemble des participants pour la tenue de cette assemblée générale et plus particulièrement l'ensemble des élus régionaux qui ont porté le Comité Occitanie sur ce dernier mandat.

Le Secrétaire Général régional Christian BERNARD déclare alors l'assemblée générale close à 14H.

Fait le Samedi 28 novembre 2020.

<u>Secrétaire générale :</u> Mme Michelle VILLALONGUE <u>Président régional :</u>

M. Antoine BARON